

Décision

Générale

modern

Décision n° 2000-0687/PR/MEN mettant à la disposition du Bureau de Gestion des Etudiants Djiboutiens en France une avance de fonds.

n° 2000-0687/PR/MEN

Ministère
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date de publication
6 septembre 2000

Numéro JO
n° 17 du 15/09/2000

Date du numéro
15 septembre 2000

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU La loi n°85/AN/89/2ème L du 27/07/89 portant organisation des services du Ministère de l'Education Nationale

VU La loi n°96/AN/00/4ème L du 10 août 2000 portant orientation du Système Educatif Djiboutien

VU Le décret n°99-0059/PREdu 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leur attributions

VU Le décret n°2000-0246/PRE du 03 septembre 2000 portant création du Bureau de Gestion des Etudiants Djiboutiens en France

Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Une avance de fonds de neuf millions cinq cent mille FD (9 500 000 FD) est mise à la disposition du Bureau de Gestion des Etudiants Djiboutiens en France, à l'Ambassade de Djibouti à Paris, pour son installation et son fonctionnement pendant la période 1er septembre au 31 décembre 2000.

Article 2

Cette avance sera versée mensuellement de la manière suivante: 1- Une tranche de 5 000 000 FD avant le 10 septembre 2000 dont 3 500 000 FD pour équiper le Bureau de Gestion des Etudiants Djiboutiens en France en mobiliers et matériels de bureau et 1 500 000 FD pour le fonctionnement matériel, le paiement des salaires et des indemnités du mois de septembre. 2- Trois tranches de 1 500 000 FD chacune, avant le 10 de chaque mois d'octobre à décembre 2000, pour le fonctionnement matériel, le paiement des salaires et des indemnités.

Article 3

La somme afférente à cette dépense est imputable au Budget national

chapitre 46.01.10.

Article 4

La présente décision sera enregistrée, communiquée et exécutée partout où besoin sera.

*P. le Président de la République
chef du Gouvernement*

MOHAMED HASSAN ABDILLAH